**Protestation de la Societé des gens de lettres („Szépírók Társasága”) contre l’érection de la statue d’un idéologue antismmite en Hongrie**

La ville hongroise de Székesfehérvár s’apprête à ériger une statue de Bálint Hóman à l’occasion de 130 ans de sa naissance. La statue sera placée sur un terrain appartenant à l’état et sera financée par une subvention du gouvernement de quinze millions de forints (environ 500.000 euros) et d’un montant de deux millions de forints par le conseil municipal.

Historien reconnu, notamment par ses études du moyen âge, académicien, Hóman fut entre 1932 et 1942 ministre de la culture de divers gouvernements hongrois. Pendant ces dix ans la Hongrie promut plusieurs lois antisémites similaires aux lois de Nüremberg et entra en guerre contre l’Union soviétique, le Royaume Uni et les Etats Unis, sans y être obligé par l’Allemagne . Hóman conseilla au premier ministre Pál Teleki „ d’accepter les idées raciales d’Hitler et de Mussolini” et d’initier des „lois à base raciale en rompant avec les compromissions actuelles”, car selon lui „nous devons réaliser que même les juifs exemptés (des lois antisemites déja en vigeur) ou des personnes d’origine juives ou ayant une parenté juive doivent être considerés comme ennemi de gouvernement en place”. Il exigea par la suite l’application de plus en plus rigoureuse de ces lois, qui concernaient 850 mille citoyens.

En 1942, protestant contre la tentative d’ouverture à l’égard des alliés du gouvernement Kállay, il démissionna de son poste de ministre et demanda la déportation immédiate de tous les juifs. Gardant son siège de député même après le coup d’état des croix fléchées, il négocia début 1945 avec Szálasi, le „führer” hongrois en fuite, „une solution politique afin d’unifier la droite”.

La contribution importante de Hóman au processus de privation de liberté des citoyens juifs et, pour la majorité d’entre eux, de leur vie pendant les années de la guerre est indoubitable.

L’érection d’un monument à la mémoire d’un concepteur et promoteur des lois antisemites, co-responsable également de l’anéantissement de dix pour cent de la population de sa ville, sur un terrain appartenant à l’état et la subvention accordée à celui-ci par le Ministère de la justice, le soutien politique et financier du conseil municipal de Székesfehérvár est honteuse. Le message envoyé aux survivants, à leur descendants et au monde signifie que la souffrance et l’assassinat de centaines de milliers de juifs hongrois n’est qu’un évènement mineur de notre histoire.